

ASSOCIATIONS

Subventions municipales 2026

Dossier de demande de subvention

Date limite d'envoi : **20 Janvier 2026**

Nom de l'association :

Vous trouverez dans ce dossier tout ce dont vous avez besoin pour établir votre demande de subvention :

- Des informations pratiques présentant le document à remplir et le circuit suivi par votre dossier.
- La liste des pièces à joindre au document rempli.
- Une demande de subvention à compléter.

Vous pouvez compléter ce dossier directement sur votre ordinateur et l'envoyer à :
accueil@leslandesgenusson.fr

Cadre réservé à l'administration

Dossier arrivé le :/...../..... complet incomplet hors délai

Subvention de fonctionnement demandé : €

Subvention accordée accord € refus

INFORMATIONS PRATIQUES

Qu'est ce que le dossier de demande de subvention ?

La demande de subvention est un formulaire simplifié destiné à toutes les associations désireuses d'obtenir une subvention de la part de la Commune des Landes-Genusson.

Il concerne uniquement les demandes de financement du fonctionnement de l'association ou de financement d'une action spécifique. Il ne concerne pas l'investissement.

Comment se présente le dossier à remplir ?

- Présentation de l'association

Elle est destinée à faciliter les relations avec la commune. Vous présenterez les éléments d'identification de votre association.

- Modèle de budget prévisionnel

Vous devez remplir le budget prévisionnel 2026 en respectant le modèle présenté dans ce dossier.

- Subvention demandée

Vous devez préciser votre demande de subvention et fournir une description de l'action (ou des actions projetées) pour laquelle (lesquelles) la subvention est demandée.

- Attestation sur l'honneur

Le représentant légal de l'association doit signer la demande de subvention et en préciser le montant. Votre demande ne sera prise en compte que si cette partie est complétée et signée.

Quel est le cheminement de votre demande ?

Votre dossier doit être adressé

Avant le
20 janvier 2026

Mairie des Landes-Genusson

à
15, rue d'Anjou
85130 LES LANDES-GENUSSON

Celui-ci sera alors consulté, vérifié puis transmis à la commission chargée de son examen qui fera une proposition de subvention validée courant mars 2026 par le Conseil Municipal.

Le paiement de votre subvention interviendra entre mai et juillet 2026.

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Un RIB est obligatoire pour toute demande de subvention (*obligatoire pour le virement par le trésor public*)

- Une copie de votre assurance responsabilité civile.

RAPPEL : les assurances communales couvrent les biens appartenant à la Municipalité, ce qui exclut les biens stockés dans les bâtiments publics et qui appartiennent aux associations.

- Si la demande de subvention est inférieure à 1 000 €,
il vous suffit de remplir le dossier et de l'envoyer à la mairie.

- Si la demande de subvention est comprise entre 1 000 € et 10 000 €,
Vous devrez fournir en plus le bilan financier 2025 ainsi que le rapport d'activité 2025.

- Si la demande est supérieure à 10 000 €,
Vous devrez fournir en plus les comptes annuels 2025 ainsi que le rapport d'activité 2025 approuvé par le Conseil d'Administration.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

● Identification de l'association (statuts)

Nom :
Adresse du Siège Social :
Objet de l'association :
N° ° SIRET :

- Si vous ne disposez pas de N° SIRET, vous devez en faire la demande en ligne sur le portail : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr> (demande possible si vous disposez d'un numéro RNA commençant par W.....)
- Pour rappel, toute modification dans une association doit être signalée dans les 3 mois en préfecture, déposer le cerfa 13972*03 sur le portail <https://service-public.fr/associations/vosdroits/R37933>, et en informer le secrétariat de la mairie.

● Représentants de l'association

Président(es)	NOM :	Prénom :
	Adresse : Téléphone :	Mail :
	NOM :	Prénom :
	Adresse : Téléphone :	Mail :

Trésorier(es)	NOM :	Prénom :
	Adresse : Téléphone :	Mail :

● Evolution du nombre de membres de l'association

Nombre de cotisants ou adhérents	2023-2024		2024-2025		2025-2026	
	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants
HABITANTS Les Landes-Genusson						
EXTERIEURS à la Commune						

● Tarifs des licences ou des cotisations

	HABITANTS des Landes- Génusson	EXTERIEURS à la Commune
ADULTES		

BUDGET PREVISIONNEL 2026

Dépenses	Recettes
Achats Fournitures et Matériel : Autres (à préciser) :	Ventes de produits Billetterie : Manifestations : Location de matériel : Autres (à préciser) :
Services extérieurs Locations : Primes d'assurance : Téléphone : Eau, électricité, gaz : Licences – Cotisations : Autres (à préciser) :	Subventions Etat : Conseil Régional : Conseil Général : Communauté de communes : Commune des Landes-Genusson : Autres (à préciser) :
Charges de personnel et taxes Salaires et traitements bruts : Cotisations ou charges sociales : Taxe sur les salaires : Autres taxes ou impôts : Cotisations diverses :	Autres produits de gestion Cotisations – Licences : Adhésions : Autres (à préciser) :
Total général des dépenses	Total général des recettes

TRESORERIE AU 31/12/2025

Situation des comptes bancaires	€
- Compte chèques	€
- Caisse	€
- Livret(s)	€
- Valeurs mobilières de placement	€

En cas de réserves importantes (valeurs mobilières de placement ou livrets notamment), merci de préciser leur but (financement d'un équipement, provisions pour paiement de salaire, etc.) :

.....
.....

● Subventions obtenues de la commune des Landes-Genusson

2023 :

2024 :

2025 :

● Aide Municipale

Locaux affectés à l'association

Oui

Non

Si oui, lesquels ?

SUBVENTION DEMANDEE POUR L'ANNEE 2026

● Subvention demandée pour le fonctionnement général de l'association ?

oui

non

Montant demandé :

● Subvention demandée pour le financement d'une activité spécifique ?

oui

non

Montant demandé :

Date de l'activité :

Pour les subventions demandées sur une action particulière, préciser le contenu et les objectifs de l'action (préciser si cette action est exceptionnelle à l'année 2026) :

Lieu de réalisation :

Public ciblé :

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette partie doit être obligatoirement remplie pour toutes les demandes et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Nous soussignés :

Président(es) de l'association :

Trésorier(es) de l'association :

- Déclarons que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements s'y rattachant
- Déclarons que l'association est en règle au regard de l'assurance responsabilité civile
- Certifions exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics
- Demandons une subvention d'un montant de :

Au compte bancaire de l'association :

Nom du titulaire :

Banque :
(Fournir un RIB)

A ,

le

Signature du Président(e)

Signature du Trésorier(e)